

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 juillet 2020

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (12) Mme TENENBAUM, Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme CHOLLET, M. MEZUI, Mme JACQUEMARD, Mme GINDRE, Mme VIAN, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. AVENA.

Membre excusé représenté : (3) M. REBSAMEN (représenté par M. HOAREAU), M. BERTHIER (représenté par Mme TENENBAUM), M. JASPART (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQUAM).

Membre excusé : (1) Mme HERVIEU.

Date de convocation : 20 juillet 2020.

Délibération n° : 05-2020

**Objet : Désignation de représentants du Conseil d'Administration
au sein de la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA)**

Le règlement intérieur prévoit, dans son article 22, la désignation de représentants du Conseil d'Administration pour siéger au sein de la Commission Hebdomadaire d'Attribution des aides allouées par le Centre Communal d'Action Sociale.

La présidence sera désignée au début de chaque commission.

La commission nécessite la présence de représentants assistés d'un cadre du CCAS. Sa fréquence est hebdomadaire.

Les membres du Conseil d'Administration désignent deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au sein de cette commission.

Les administrateurs suivant sont désignés pour siéger au sein de la commission :

- Mme Marie-Odile CHOLLET,
- Mme Christiane GINDRE,
- M. Georges MEZUI,
- M. Charles AVENA.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,

Antoine HOAREAU

